

ASSEMBLÉE NATIONALE
29 avril 2019

TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE - (N° 1802)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL738

présenté par
Mme Chalas, rapporteure

ARTICLE 9

À l'alinéa 17, substituer aux mots :

« de ces articles »

les mots :

« du 2° de l'article 3 et des articles 4 et 6 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.